RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ATOUT FRANCE
L'Agence de développement touristique de la France

Atout France et le réseau des Sites et Cités remarquables signent un partenariat

ARTICLE

Le 17 mai, lors de son Assemblée générale à Figeac, **le réseau des Sites et Cités remarquables de France**, qui regroupe plus de 260 destinations au patrimoine exceptionnel, représentant 1 740 communes et 13 millions d'habitants, s'est engagé aux côtés de Atout France dans un plan marketing ambitieux visant à stimuler la fréquentation touristique française et internationale.

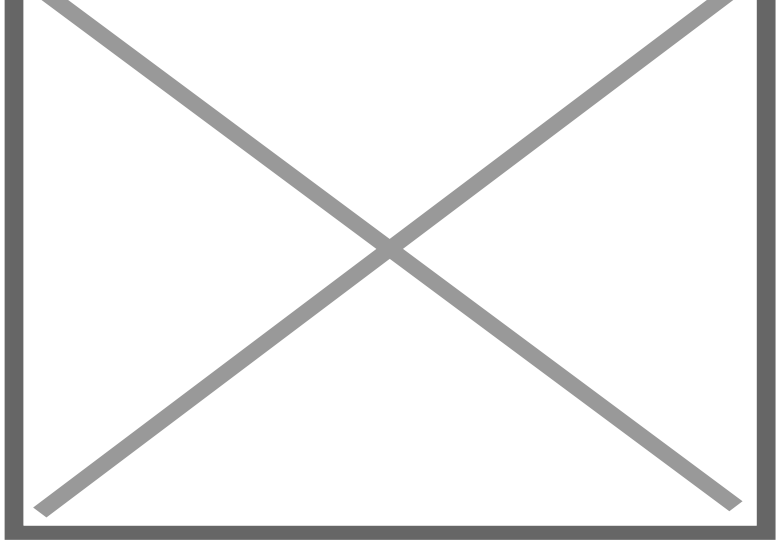

©Sites & Cités - Martin Malvy, Pt de Sites et Cités

Remarquable de France, et
Philippe Maud'hui Directeur Ingénierie et Développement des Territoires de Atout France

Pour cette opération pilote qui regroupe 19 destinations du réseau*****, 2 marchés internationaux seront concernés en complément du marché français : la Grande-Bretagne et la Belgique.

Plus que jamais, cette opération marque la volonté de faire du patrimoine un levier d'attractivité et de développement économique permettant une meilleure diffusion de la fréquentation touristique sur tous les territoires.

Le positionnement retenu fera pleinement écho à la demande croissante d'un slow tourisme de découverte et de rencontres au cœur de destinations culturelles et patrimoniales tout à fait exceptionnelles mais encore insuffisamment connues.

** les 19 destinations concernées : Ardenne métropole (Charleville-Mézières et Sedan), Auxerre, Beaucaire, Calais, Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, Dax, Grand Besançon, Grand Figeac, Langres, Lectoure, Longwy, Lunéville, Moulins Communauté, Pays d'art et d'histoire de Pézenas, Périgueux, Saint-Dié-les-Vosges, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Pierre de la Martinique et Troyes Champagne Métropole*